

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/06/2026 - 6794 - 2023 B 01042 - 977 628 742 - A2L

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
16 JUIN 2026
21000 DIJON

SARL A2L

Certifié conforme à l'original :

SARL A2L

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Immobilisations incorporelles Concessions, brevets, licences, marques, procédés, Immobilisations corporelles Immobilisations financières Participation (N-1) Participation (N) Créances rattachées à des participations (N-1) Créances rattachées à des participations (N) Autres titres immobilisés (N-1) Autres titres immobilisés (N)						
Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le16.JUIN 2026. sous le n° B 2026/6784						
Total de l'actif Immobilisé (III)	337 439		337 439	67,41	332 239	91,65
Stocks et en-cours						
Créances Clients et comptes rattachés (N-1) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités (N-1) Disponibilités (N)						
Total de l'actif circulant (IV)	48 622		48 622	12,59	30 265	8,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (N-1) (III) Primes de remboursement des emprunts (VI) Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (N-1) (VI)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	386 061		386 061	100,00	362 504	100,00

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

SARL A2L

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 250 000)	250 000	250 000
Reserves		
Réserve légale	10 131	-5 449
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	23 521	15 580
Provisions réglementées	1 075	643
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	284 727	260 774
Autres fonds propres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	91 144	89 342
. Divers (N-1)		3 100
. Associés (N-1)		
Dettes fiscales et sociales	10 151	1 788
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)		7 500
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (N-1)		
Autres dettes (N)	39	
TOTAL DES DETTES (III)	101 334	101 730
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	386 061	362 504

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

SARL A2L

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
Produits d'exploitation													
Production vendue services (N-1)						37 500		100,00		-37 500		-100,00	
Production vendue (N)		90 000		100,00						90 000		N/S	
Montant net du chiffre d'affaires		90 000		100,00		37 500		100,00		52 500		140,00	
Total des produits d'exploitation (I)		90 000		100,00		37 500		100,00		52 500		140,00	
Charges d'exploitation													
Autres achats et charges externes (1)		2 389		2,66		2 556		6,82		-167		-6,52	
Impôts, taxes et versements assimilés		3 617		4,02		266		0,71		3 351		N/S	
Salaires (N-1)						15 500		41,33		-15 500		-100,00	
Salaires (N)		40 043		44,49						40 043		N/S	
Cotisations sociales (N-1)						1 378		3,67		-1 378		-100,00	
Cotisations sociales (N)		15 848		17,61						15 848		N/S	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations													
(1) Y compris :													
Total des charges d'exploitation (II)		61 897		68,77		19 700		52,53		42 197		214,20	
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		28 103		31,23		17 800		47,47		10 303		57,68	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun													
Produits financiers :													
Autres intérêts et produits assimilés (N-1)						0		0,00					
Autres intérêts et produits assimilés (N)		1		0,00						1		N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et													
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et													
Total des produits financiers (V)		1		0,00		0		0,00		1		N/S	
Charges financières :													
Total des charges financières (VI)													
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)		1		0,00		0		0,00		1		N/S	
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)		28 104		31,23		17 800		47,47		10 304		57,69	
Total des produits exceptionnels (VII)													
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (N-1)						432		1,15		-432		-100,00	
Charges exceptionnelles (N)		432		0,48						432		N/S	
Total des charges exceptionnelles (VIII)		432		0,48		432		1,15				0,00	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-432		-0,47		-432		-1,14				0,00	
Impôts sur les bénéfices (N-1) (X)						1 788		4,77		-1 788		-100,00	
Impôts sur les bénéfices (N) (X)		4 151		4,61						4 151		N/S	

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

SARL A2L

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

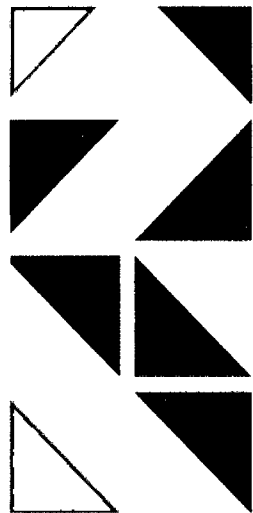
COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Total des Produits (I+III+V+VII)</i>	90 001	100,00	37 500	100,00	52 501	140,00
<i>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</i>	66 480	73,97	21 920	58,45	44 560	203,28
BENEFICE OU PERTE	23 521	26,13	15 580	41,55	7 941	50,87
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

AUDIT GESTION CONSEIL SAS

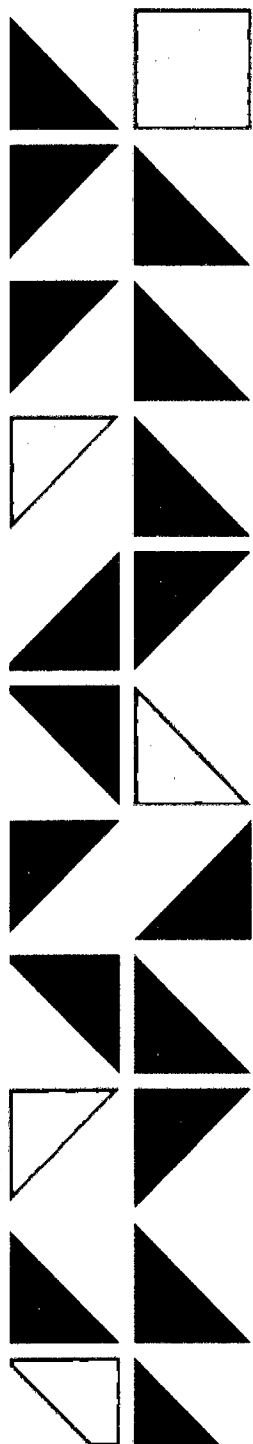
Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



AUDIT GESTION CONSEIL

DIJON • ST-APOLLINAIRE | SAVIGNY-LES-BEAUNE | SAULIEU | DOLE
T. 03 80 63 03 00 | contact@agcweb.net | www.agcweb.net

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 386 061,15 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 23 521,39 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué le 8 septembre 2014 et modifié par voie de règlements ultérieurs.

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les frais d'acquisition des titres de participations font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Au titre du présent exercice, il est fait application pour la première fois du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 du 4 novembre 2022 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 (application anticipée possible).

Les principales évolutions liées à ce règlement sont les suivantes :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel, notamment comptabilisation des résultats de cession d'immobilisations en résultat d'exploitation ;
- Suppression de la technique de transferts de charges, comptabilisation en chiffre d'affaires ou en déduction des charges concernées ;
- Modification du plan de comptes
- Réduction des modèles des états financiers, qui conduit à un changement de présentation du bilan et du compte de résultat.

L'entrée en vigueur du règlement n'a pas eu d'incidence significative sur la présentation des comptes clos le 31/12/2025.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 337 439 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	332 239	5 200		337 439
TOTAL	332 239	5 200		337 439

3.2 - Etat des créances = 92 184 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	83 184	83 184	
Actif circulant & charges d'avance	9 000	9 000	
TOTAL	92 184	92 184	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 250 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	100,00	250 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	100,00	250 000

4.2 - Provisions = 1 075 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	643	432			1 075
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	643	432			1 075

4.3 - Etat des dettes = 101 334 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	91 183	91 183		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales	10 151	10 151		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	101 334	101 334		

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS LLORCA BATIMEN	80 000	682 728	50	252 160	251 160			2 742 799	242 746	
SARL ARL IMMOBILIER	2 000	-4 899	50	1 000	1 000	83 184		4 020	-9 226	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
SARL RUIZ JONATHAN	3 000	24 111	35	1 050	1 050			78 415	829	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

A2L
Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros
Siège social : 4 C rue des Messageries
21120 MARCILLY SUR TILLE
977 628 742 RCS DIJON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 6 JUIN 2026
21000 DIJON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 6 JUIN 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
SOUMISE ET VOTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 s'élevant à 23 521,39 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 23 521,39 euros

Affecté en partie au compte « **RESERVE LEGALE** » 14 869,22 euros
Lequel s'élève à 25 000,00 euros

Le solde 8 652,17 euros

Affecté en totalité au compte « **AUTRES RESERVES** »
Lequel s'élève à 8 652,17 euros

Certifié conforme

Anthony LLORCA Gérant
Signature  SARL A2L 1 rue des Messageries 21120 Marcilly sur Tille Tél. 06 23 53 92 77 Siret 977 628 742 00016